

**Compte rendu des travaux
de la Société historique de Compiègne**

PENDANT L'ANNÉE 1900

Lu à la Séance du 17 janvier 1901

Mesdames. Messieurs,

Un schah de Perse dont j'ai oublié le nom, car ces gens-là ont le mauvais goût de ne pas porter des noms français, avait pris l'habitude, qu'il garda toute sa vie, de noter d'un trait rose les jours où il avait été complètement heureux, et à la fin d'un règne long et prospère, ses historiens n'en comptèrent que sept. Pour nous, je crois que c'est d'une croix noire qu'il faut marquer l'année dont j'ai à vous présenter un court résumé, à la place du secrétaire qui depuis l'origine de votre Société ne manquait jamais de le faire avec une compétence indiscutée, une mémoire infaillible et une inépuisable variété d'expressions. Aussi vous ne comprendrez, si j'ai peine à maîtriser les sentiments douloureux qui m'étreignent

au souvenir de l'ami dont votre bienveillance m'a attribué le lourd héritage.

Cependant il ne faut pas nous laisser aller au découragement ; aux grandes douleurs, le travail reste le meilleur remède, et notre Président nous en donne le réconfortant exemple. Sous son impulsion notre Société se remet du rude assaut qu'elle a subi. Le neuvième volume de nos *Bulletins* a pu paraître ainsi que le tome VIII^e de nos *Procès verbaux*, ce qui avec les deux feuilles annexes du *plan Chandellier*, avec le troisième fascicule du *Cartulaire de Saint-Corneille* et le premier des *Fouilles archéologiques* exécutées dans la forêt de Compiègne, donne pour l'année qui finit un bilan respectable. Grâce également à l'influence de notre Président et au zèle de M. Cauchemé, nous avons obtenu un local pour ranger nos publications, nos modestes archives et les quelques manuscrits que les exécuteurs testamentaires de M. de Marsy ont cru pouvoir attribuer à notre Société. Il y aura là, quand votre archiviste en aura opéré le classement, une mine où les travailleurs pourront trouver les éléments de plus d'une lecture intéressante. Ceux qu'une trop grande modestie a réduits jusqu'ici au rôle d'auditeurs, apprendront en parcourant ces notes comment on prépare un travail, et comment de ces petites fiches sèches et ennuyeuses peut sortir une de ces brillantes études qu'Arthur de Marsy semblait écrire au courant de la plume. Enfin quelques modifications à notre règlement, sur lesquelles vous aurez à vous prononcer, contribueront, je l'espère, à donner plus de stabilité et par suite plus de

force à ceux que vous prendrez pour guides. Ce sont là détails de ménage, sur lesquels il serait fastidieux d'insister, et qui sortent de mon rôle déjà assez lourd à remplir.

Cependant avant d'entreprendre le résumé de vos travaux, permettez-moi de vous signaler les nouveaux membres qui sont venus renforcer nos rangs, car j'y trouve malgré leur petit nombre une pensée réconfortante. Ce sont MM. Leduc, Peiffer, inspecteur des eaux et forêts, Demorlaine, garde-général, Auguste Choisy et le marquis de Luppé. La visite de la Société de Tarn-et-Garonne nous a valu l'honneur d'inscrire au nombre de nos membres correspondants son président depuis 35 ans, M. le chanoine Pottier. Enfin notre nouvel évêque, Mgr Douais, membre honoraire de droit, a bien voulu nous promettre un concours actif et nous a comblés, en nous adressant comme don de joyeux avènement, une importante collection de ses œuvres comprenant plus de cinquante volumes ou plaquettes.

Aussi est-ce surtout en pensant aux nouveaux venus justement désireux de savoir ce que nous faisons, et peut-être aussi pour quelques anciens qui semblent parfois ignorer notre existence, que le règlement impose à votre secrétaire l'obligation de vous présenter un rapport annuel de vos travaux. Puissai-je avoir le droit d'en tirer cette conclusion en l'honneur de notre Société : je travaille, donc j'existe.

L'époque romaine n'a pas ce te année attiré vos recherches. Il semble que chacun se soit contenté de relire à loisir la description des fouilles entreprises jadis dans la

forêt de Compiègne, par le regretté président de Roucy et son digne collaborateur, M. Cauchemé. désespérant de faire jamais pareilles découvertes et de pouvoir les traire aussi clairement par la plume et le crayon. Cependant que la moindre trouvaille soit mise au jour, M. de Romiszowski vous renseigne aussitôt, et ce n'est pas un mince trésor, du moins par le nombre des pièces, que plus de 5 000 bronzes, grands et moyens trouvés à Angicourt et se rapportant aux trois premiers siècles de notre ère, de Galba à Postume.

A Ressons-sur-Matz, la trouvaille est moins volumineuse, mais il s'agit de pièces d'argent, une cinquantaine environ, toutes frappées pendant le demi-siècle qui précède les Trente tyrans. Ne croyez pas que notre confrère, malgré ses prédilections pour les belles pièces d'or romaines et grecques, dédaigne les produits plus modestes de notre monnaie au moyen âge. Il vous signale également à Ressons un petit trésor enfoui probablement lors des troubles de la Ligue. Malgré une frappe encore bien imparfaite, tout est à examiner avec soin, non au point de vue de l'art, mais au point de vue historique. Le moindre changement, une simple lettre, soulève bien des problèmes intéressants, et M. du Lac vous rappellera à ce propos que les troubles de la Ligue valurent à Compiègne, la seule ville de la région restée fidèle au roi, l'honneur et le profit de recevoir dans ses murs la monnaie de Paris. Donc on battit monnaie à Compiègne, et l'on devine de quel prix serait pour nos numismates compiégnais, la moindre pièce

frappée dans nos murs. Elle ajouterait un nouvel éclat à l'honneur de notre ville, en prouvant une fois de plus qu'elle peut à bon droit s'enorgueillir d'avoir été toujours la ville très fidèle à la royauté. Malheureusement, les maîtres de la monnaie parisienne, gens économes ou sceptiques sur la durée de leur changement de résidence, négligèrent de modifier la marque monétaire dont ils se servaient à Paris et il est presque impossible de distinguer les pièces frappées à Compiègne.

Mais il en est parmi nous que les problèmes les plus ardues sont loin de rebuter ; ils ne font qu'exciter l'ardeur du chanoine Morel. Jadis il s'est efforcé d'enlever à Poissy l'honneur d'avoir vu naître saint Louis, aujourd'hui, il sonde le délicat problème de l'origine de nos églises. Si la question est intéressante, surtout pour un prêtre, on sait combien elle est délicate et obscure. Ceux qui ont l'honneur et aussi le privilège peu enviable de faire partie depuis longtemps de la Société française d'archéologie, n'ont pas oublié quel débat homérique s'engagea, au Congrès de Sentis, entre deux jeunes prêtres, dont l'un, devenu chanoine et notre confrère, semble n'avoir rien perdu de sa verve mordante. Le débat est toujours entre ceux qui recueillent pieusement les traditions et ceux au contraire qui n'acceptent que des documents ; je dirais entre catholiques et protestants, s'il ne se trouvait de fort bons catholiques parmi ceux qui traitent nos traditions de légende, presque de fables aussi ridicules que celles inventées par les généalogistes, qui font remon-

ter les familles aux fées du paganisme.

Sans vouloir trancher le débat, le chanoine Morel a bien raison de nous montrer combien sont peu sûrs les documents que l'école critique veut seuls admettre comme preuves. Que sont les listes d'évêques même les meilleures, sur lesquelles on prétend s'appuyer, pour décider de l'ancienneté d'un siège d'a, rès le nombre des titulaires mentionnés ? Serait-ce incriminer la charité de leurs rédacteurs, que les croire capables d'avoir passé sous silence les prélats qu'ils avaient vu disparaître ou s'éloigner sans regret. Laissons donc les listes pour ce qu'elles sont, de véritables memento, où ne figurent que les prélats les plus recommandables et les plus vénérés, et fouillons bibliothèques et chartriers, comme l'ont fait les abbés Albanès et Ulysse Chevalier, afin de nous donner une nouvelle édition du Gallia dont le premier volume vient de paraître.

Mais dira-t-on, il y a donc encore des découvertes à faire dans les bibliothèques, malgré le nombre des lecteurs qui les fréquentent et les bibliothécaires qui les gardent, parfois comme l'avare son trésor. Si incroyable que la chose paraisse, surtout aux gens qui n'y mettent jamais les pieds, cela se rencontre. Ce n'est pas à dire qu'on découvre un livre ou même un manuscrit, comme une cachette dans un vieux mur ; mais tel ouvrage, dont nul n'avait jamais tiré parti, se trouve un jour mis en telle lumière, et on en tire de telles conséquences, que c'est réellement une découverte, intéressante, hâtons-nous d'ajouter, surtout

pour celui qui l'a faite et pour quelques initiés.

C'est ainsi que le chanoine Morel a tiré de la poussière où il dormait, le Responsorial de Noyon et a eu l'idée de le comparer à celui de Saint-Corneille, plus complet, plus ancien de quelques années et probablement contemporain de Charles le Chauve. Qui sait s'il ne le retrouvera pas mentionné sur la liste des livres donnés par ce prince à l'abbaye qu'il affectionnait tout particulièrement. Pour sa richesse et sa beauté ce manuscrit en est digne. Seulement ne soyons pas trop fiers de notre supériorité sur l'exemplaire noyonnais, car nous n'avons pas su garder ce précieux trésor ; et s'il est actuellement confié à la sollicitude de notre bibliothécaire, ce n'est qu'un dépôt dû à la bienveillante estime de M. Delisle pour notre confrère, qui en tirera de précieux renseignements pour ses études liturgiques.

Pendant que notre bénédictin vivait ainsi plus préoccupé de Charles le Chauve que du temps présent, il ne pouvait ignorer le bruit qui s'était fait autour du Saint-Suaire de Turin, alors que justement Saint-Corneille revendique l'honneur d'avoir reçu également le Saint-Suaire en présent de Charles le Chauve. La prétendue relique de Turin avait été si bien reconnue fausse qu'on avait même découvert le nom de l'artiste qui l'avait fabriquée. Presque en même temps Besançon, qui disait autrefois posséder semblable relique abandonnait ses prétentions.

N'était-ce pas le cas de revendiquer cet

honneur pour Compiègne, honneur tout platonique, car le Saint-Suaire de Saint-Corneille a disparu plus complètement encore que l'abbaye ? Qui sait s'il ne se trouvera pas des esprits assez mal faits pour dire, que c'est tant mieux et qu'ainsi nous n'avons plus à craindre la mésaventure de Turin. L'abbé Morel se charge de leur répondre, et suit la relique depuis nos jours jusqu'à Charles le Chauve qui l'a donnée à Saint-Corneille, pour ne pas la laisser à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne l'avait déposée, parce que cette ville ne lui était pas échue en partage.

Nous ne remonterons pas plus haut. On sait quelle fut de tout temps la perfidie des Grecs et comment ils battaient monnaie en vendant des reliques douteuses aux Latins trop crédules. C'était pour eux la pierre philosophale. Mais cette fois le patriarche de Jérusalem vint en personne apporter les reliques à Charlemagne, et il était alors en communion avec Rome. Si donc il est une circonstance où l'on puisse ajouter foi à la parole d'un grec, c'est bien celle-là.

Passer des reliques des saints aux vitraux d'églises, c'est retrouver les vivants portraits de ceux dont le moindre souvenir sollicite notre vénération. M. l'abbé Gallois nous y a conviés cette année et nous a conduits dans le canton de Lassigny. Malheureusement, nous l'écoutons à Compiègne, une photographie sous les yeux. Je ne dis pas de mal des photographes, gens fort utiles et souvent fort complaisants ; mais, en vérité, d'après cette petite épreuve où il n'y a jusqu'ici que du blanc et du noir, et

où les vues médiocres ne distinguent pas grand'chose, il est difficile de se représenter ces belles verrières du XVII^e siècle, d'un coloris si lumineux, d'un dessin si pur et d'un effet si décoratif. Pendant que notre collègue les jugeait en amateur éclairé et interprétait les sujets avec cette compétence que lui donne son ministère, plus d'un, j'en suis sûr, a regretté ces promenades que nous faisons si fréquentes autrefois et qui, je l'espère, vont reprendre cette année pour notre agrément et notre instruction à tous.

On a beau être grand voyageur, comme beaucoup de Compiégnois, c'est toujours son pays qu'on connaît le moins. Sans le travail si documenté de M. Bazin sur le Petit-Margny, que de gens auraient passé par là pendant des années, sans soupçonner l'existence de cette localité réunie aujourd'hui à Compiègne. Le président Sorel vous a raconté au prix de quelles luttes s'était opérée cette annexion en même temps qu'elle de Saint-Germain, lors du remaniement territorial qui fut une des conséquences du mouvement de 89. Ainsi que cela s'est vu de nos jours pour bien d'autres annexés, ces petits trouvaient qu'on leur faisait, en les croquant, trop d'honneur et trop de surcroît d'impôts. De part et d'autre on fit assaut d'influence auprès des députés, on entassa les pétitions rédigées dans le style emphatique de l'époque et finalement la ville eut gain de cause, parce qu'elle était la plus forte.

Seul Margny resta indépendant, le Grand Margny, comme on l'appela, pour le distin-

guer de celui qui venait de disparaître, avec une population en progrès si rapide qu'il justifie son nom. C'est sans doute ce qui a décidé M. l'abbé Vattier à étudier les registres de catholicité tenus dans cette paroisse pendant les premières années du siècle. Il n'y pouvait trouver les curieux hors d'œuvre qu'offrent parfois les registres plus anciens, celui par exemple de Saint-Leu-d'Esserent au XVI^e siècle, dont le chanoine Müller a tiré si bon parti.

Ce n'était là du reste pour M. l'abbé Vattier qu'une distraction, au milieu des études qu'il poursuit depuis plusieurs années sur l'hôpital Saint-Nicolas. Au point où il en est arrivé, nous sommes heureux de saluer, après les désordres qui marquèrent la fin du XVI^e siècle, une véritable renouation opérée par la mère Marie Blattier. Suivant un phénomène constant, bien que singulier au premier abord, en même temps que la discipline devient plus sévère, les novices se présentent plus nombreuses ; elles peuvent même fournir des sujets à d'autres maisons également réformées. Les frères disparaissent et les sœurs restent seules chargées du soin des malades. La plus stricte pauvreté, imposée sous peine d'être privé après la mort des funérailles réservées aux religieuses, n'empêche pas la Prieure de veiller aux intérêts matériels de la maison et de faire rentrer les moindres loyers en retard. Son administration vigilante et ferme pourvoit à toutes les charges, réprime toutes les défaillances et termine les différents soulevés, soit avec l'autorité civile des Atournés, soit avec le pou-

voir religieux des abbés de Saint-Corneille. Mais peut-être convient-il, pour apprécier pleinement ce travail, de le voir terminé et imprimé dans nos bulletins, où les dessins de M. Fugel viendraient ajouter une intéressante illustration.

On aura bientôt ce plaisir pour l'important travail du lieutenant-colonel Palat, dont la lecture a duré près de deux années et qui est actuellement sous presse. Ce récit de la défense de Compiègne en 1814, restera comme le plus solide et le plus glorieux monument élevé à la mémoire du major Otenin et de ses braves compagnons. On dit communément que les paroles passent et que les écrits restent, j'ajouterai même plus que les statues. N'y a-t-il pas là de quoi consoler et reconforter ceux qui ont entrepris d'élever un monument aux patriotes de 1814 et qui attendent depuis si longtemps la réalisation de leur projet. Qui sait si leur campagne n'a pas donné au commandant Palat l'idée d'écrire ces pages; et plus probablement encore, l'écrivain, auquel l'Académie a accordé une de ses récompenses les plus enviées, ne sera-t-il pas le meilleur apôtre d'une noble cause, celui qui fera enfin surgir le monument de bronze et de marbre?

En attendant, nul ne relira sans émotion la mort du brave commandant en la funeste journée du 1^{er} avril 1814, la conduite courageuse des habitants après la perte de leur chef, et l'entrée inévitable des alliés dans nos murs.

A ce tableau navrant, l'arrivée de Louis XVIII oppose un rayon d'espérance; les

bals et les chasses recommencent avec les nombreuses visites des princes ; les fonctionnaires changent d'opinions aussi vite que de cocardes. Cependant les habitants de Compiègne n'oublient pas les services que leur a rendus leur maire M. de Lancry, aux jours d'épreuve, et obtiennent la seule récompense qui pût flatter cet homme d'honneur.

J'aurais plaisir à citer ces pages. Il me semble qu'elles suffiraient à nous défendre du grave défaut si souvent reproché aux Sociétés d'histoire locale, où l'on ne fait, paraît-il, que collectionner de vieux tessons ou traiter des sujets d'un intérêt antédiluvien. Il me semble au contraire que la recherche de l'actualité nous poursuit.

Le siècle vient enfin de finir, cette fois sans conteste entre les calculateurs, et M. Benaut nous offre le tableau des fêtes qui marquèrent sa naissance en notre ville, bien qu'il n'y eût plus d'ère chrétienne et que l'humanité datât seulement de la fondation de la République... déjà presque étouffée sous le talon de Bonaparte.

Quelques années plus tard, M. Sorel vous signale les harpes éoliennes installées dans les ruines de Pierrefonds, sur la demande de la duchesse d'Angoulême. La mode en venait d'Allemagne et ces harpes subsistèrent jusqu'aux premiers travaux de restauration entrepris en 1858. Pour l'âme éternellement en deuil de l'orpheline du Temple, quel virtuose que le vent et quelle salle de concert que ces ruines ! Et pourtant les souvenirs du second Empire sont plus poignants encore, évoqués sous les lambris dorés du palais de Compiègne, car ici ce

n'est plus l'harmonie mais le contraste entre l'éclat des choses et le sombre des idées. Notre confrère M. Garand en a été vivement impressionné, en promenant dans le château confié à sa garde M. Imbert de Saint-Amand et en recueillant les mélancoliques retours du diplomate-historien. Avec une grande élévation de pensée et souvent avec d'heureuses rencontres d'expression, M. Garand juge l'homme et l'écrivain, rend hommage au chrétien sans peur, et estime l'œuvre plus haut que sa renommée.

Ainsi chacun, suivant ses prédilections particulières ou l'attrait du moment, choisit sa place grande ou petite dans le vaste domaine de l'histoire, de l'archéologie ou de l'art. M. Blu, conservateur du Musée Vivienel, vous offre la première partie du catalogue, avec une préface d'Arthur de Marsy qui est un de ses derniers témoignages de sympathie envers un collègue dont il apprécia fort le dévouement. Il nous avait promis son appréciation sur les merveilles du Petit-Palais et nous ne saurions trop remercier M. Plessier d'avoir voulu solder une telle dette.

En bon compiégnois, il s'est attaché surtout à nous rappeler les objets qui ont avec notre pays des relations d'origine ou simplement de domicile ; puis comme c'était son droit et sans doute aussi l'objet de ses prédilections, il a fait large mesure surtout aux objets préhistoriques et aux brillants produits de la céramique. Mais nous ne sommes qu'au début de cette lecture et la fin pourrait bien nous révéler chez son auteur d'autres prédilections.

Est-ce là tout le travail fourni cette année par notre Société et serait-il juste de passer sous silence les œuvres, dont nous n'avons pas eu la primeur, mais qui nous sont revenues à titre d'hommage de leurs auteurs, membres titulaires ou correspondants. Ainsi un de nos nouveaux confrères le comte de Bertier, trop souvent éloigné de nos séances, a tenu à se rappeler à votre souvenir en vous adressant un volume élégamment illustré le *Tir à l'Arc*, qui n'est pas seulement un manuel destiné aux hommes de sport ainsi qu'on pourrait le croire d'après le titre de la bibliothèque où il doit prendre place, mais un résumé fort bien documenté de l'usage de l'arc chez les différents peuples et à toutes les époques, à la chasse comme à la guerre. Le chanoine Müller a commencé la publication du *Cartulaire de Saint-Leu-d'Esserent*; mais en ces sortes de travaux il faut attendre la fin, c'est-à-dire la table, pour le lire avec fruit et en parler comme il convient.

J'en oublie beaucoup d'autres, bien convaincu que les auteurs ne tiendront pas rigueur à mon inexpérience et ne se vengeront qu'en se rappelant à votre souvenir par de nouveaux dons. Je me bornerai seulement à vous citer M. Janvier, parce que les *Annales de l'abbaye de Saint-Jean à Amiens* qu'il vous offrit au printemps dernier, resteront le dernier ouvrage de ce laborieux, qui consacra toute sa vie à étudier l'histoire de sa chère Picardie et l'enrichit de nombreuses publications aussi remarquables par la sûreté des recherches que par la précision de la forme. Avec une prévoyance touchante,

lorsque vaincu par l'âge il ne se sentit plus de force à continuer son labeur quotidien, il songea aux travailleurs qui viendraient le remplacer dans cette bibliothèque d'Amiens, où il avait passé tant d'heures fécondes en découvertes malgré un éclairage médiocre, et il fit élever une salle de lecture digne d'une capitale.

M. Auguste Janvier n'est pas le seul membre correspondant que nous ayons perdu cette année, et il me faut citer également MM. Gustave de Bailliencourt, Dubuisson et Desmazes dont M. le Président a fait ressortir les qualités, tout en y joignant l'expression de nos regrets,

Et pendant que j'écris ces lignes, la mort nous enlève encore M. Séré-Depoin, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin, que des liens fraternels unissaient à notre ville, que la plupart d'entre vous connaissaient et que nul ne pouvait oublier après l'avoir entrevu un instant. Vit-on jamais nature plus en dehors, si généreuse qu'elle semblait plus propre à faire éclore les œuvres d'autrui qu'à produire elle-même. Aussi dans cette société qui était sa chose et vivait de sa vie, la part qu'il laisse est trop modeste. Mais il s'en consolait facilement, et ne pouvant être Horace, on lui eut fait plaisir et justice en l'appelant Mécène.

La mort nous semble plus cruelle encore quand elle frappe parmi nos membres titulaires, parmi ceux qui tout récemment étaient assis parmi nous et que nous revoions chacun à sa place habituelle. C'est ainsi que vous vous rappelez M. Garnaud,

ancien ingénieur civil, si assidu à nos séances, M. Bernard des Essarts, ancien consul général, aimable conteur et collectionneur infatigable, le comte Jean Mariani enlevé bien jeune à notre affection, l'ancien curé de Venette, l'abbé Masson, dont nul n'a pu oublier la physionomie mobile comme ses paradoxes sous lesquels se retrouvait une inaltérable bonté.

Mais je sens qu'en m'entendant rappeler le souvenir des confrères disparus, vous attendez de moi de traduire vos sentiments à tous envers la mémoire de celui dont on a dit avec raison, qu'il était l'âme de notre Société. Moins que tout autre, je suis capable de répondre à votre attente. Une longue amitié, aussi tragiquement brisée, me laisse au fond du cœur des douleurs trop intimes qui doivent rester muettes.

Du reste, tout n'a-t-il pas été dit par les voix les plus éloquentes et les plus autorisées, et je sais qu'un ami fidèle entre tous, son *alter ego* depuis les bancs de l'Ecole des Chartes jusqu'à la direction de la Société française d'Archéologie, prépare à la mémoire du savant le seul monument digne de lui, la bibliographie de ses œuvres. Mais si complète que l'amitié puisse la faire, elle ne donnera qu'une faible idée de ce labeur de quarante années servi par des facultés exceptionnelles. Que de travaux restés inachevés, faute de temps et surtout faute d'avoir pu élucider un de ces petits problèmes trop connus des travailleurs et devant lesquels une longue série de recherches reste en suspens et comme inutiles. Ceux-là seuls le savent qui ont eu à classer

ses livres et à dépouiller ses papiers. Aussi l'habile expert qui en était chargé me disait-il que, sauf Tamizey de Larroque, nul à sa connaissance n'avait fait preuve d'un esprit aussi fécond et aussi infatigable.

Et nous autres, que dirions-nous, si dans les travaux de notre Société nous devons rendre à Arthur de Marsy, à côté de ceux qu'il a écrits et signés de son nom, tous ceux qu'il a conseillés, encouragés, corrigés. C'est là pour chacun de nous une dette de reconnaissance et nul ne la reniera.

Baron de BONNAULT.
